



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2023

Délibération n° 48-2024

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

L'an deux-mille-vingt-quatre, le trois juillet, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Mickaël PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE, Laurence CAUSIER-LEMIRE

Pouvoirs : Guillaume WIENER à Louis CHOAIN, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Pierre JALET à Sara FERAUD, Françoise ROUTIER à Marie-Lyne VAGNER, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Thérèse FICHET à Frédérique PARIS, Régis ROUSSEL à Thierry JOSSE, François VANFLETEREN à Pascal GRIHAULT

Absents : Hugues CANTEL, Valérie DIOT, Julien LEFEVRE, Justine PIQUOT, Sandrine BOZEC.

Date de la convocation : Mardi 25 juin 2024

Secrétaire de séance : Mickaël PEREIRA

Objet :

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES DU 1^{ER} MAI AU 15 JUIN 2024

Exposé des motifs :

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) énumère de manière limitative les attributions que le maire peut exercer par délégation du conseil municipal.

En vertu de l'article L. 2122-23 du CGCT, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Le compte rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal ne donne pas lieu à une délibération de ce dernier.

Sont donc présentées les décisions prises dans le cadre des délégations.

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23

Vu la délibération du conseil municipal n°12-2020 en date du 4 juillet 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu l'arrêté n°AJ-2022-05 en date du 16 mars 2022 portant délégation de fonction et de signature au 1er adjoint

Vu l'arrêté n°AJ-2023-01 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 2e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-05 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 4e adjointe ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-16 en date du 12 mai 2023 portant délégation de fonction et de signature au 5e adjoint ;

Vu l'arrêté n°AJ-2023-06 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 6e adjoint ;
Vu l'arrêté n°AJ-2023-05 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 7e adjointe ;
Vu l'arrêté n°AJ-2023-04 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature à la 8e adjoint ;
Vu l'arrêté n°AJ-2023-02 en date du 25 février 2023 portant délégation de fonction et de signature au 9e adjointe ;

DECISION N° 108-2024 : portant signature d'une convention de partenariat « Les femmes et les musées »,

- De valider et signer la convention de partenariat « Elle font le musée »

DECISION N°120-2024 : Portant validation d'un devis de la société B2E pour la réalisation d'un plan d'étalement suite à la mise en œuvre d'une procédure de travaux d'office

- De valider la proposition de la société B2B pour la réalisation d'un plan d'étalement et le contrôle de l'étalement réalisé d'un montant de 4 520 € HT

DECISION N°125-2024 : portant validation de convention avec le conservatoire de l'intercom Bernay Terre de NORMANDIE pour un concert dans l'abbatiale

- De valider la convention avec l'Intercom Bernay Terre de Normandie.

DECISION N°134-2024 portant validation du devis de la société MILECLAIR pour l'entretien de la vitrerie des sites scolaires

- De valider la proposition de la société MILECLAIR pour l'entretien de la vitrerie des sites scolaires d'un montant de 5 039.00 € HT

Décision N° 135-2024 : Portant validation du devis APAVE pour la réalisation des contrôles réglementaires après travaux à l'école Paul Bert

- De valider la proposition de la société APAVE pour la réalisation du RVRAT :
 - o Mission Hand-ERP ; accessibilité des établissements recevant du public
 - o Mission L : solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
 - o Mission LE : relative à la solidité des existants
 - o Mission SEI : relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGHPour un montant total de 3 000.00 € HT

DECISION N°137-2024 : portant validation du devis de la société DSO "atelier sculpture de glace" pour Bernay Scintille 2024

- De valider la proposition de la société DSO pour l'animation « atelier sculpture de glace » dans le cadre de Bernay scintille d'un montant de 2 550 € HT

DECISION N°138-2024 : portant validation du devis de la société CPO pour l'achat de GNR pour un montant de 2 600,00 €HT

- De valider le devis proposé par la société CPO, pour l'achat de gazole Non Routier d'un montant de 2 600.00 € HT

DECISION N°139-2024 : portant validation du contrat de mise à disposition d'un travailleur en situation de handicap avec l'ESAT de LADAPT Normand

- De valider le contrat de mise à disposition d'un travailleur en situation de handicap avec l'ESAT de l'ADAPT Normandie pour la période courant du 3 au 28 juin 2024

DECISION N° 140-2024 : portant validation du devis pour l'entretien des agrès de gymnastique à la société GYMNOVA

- De valider la proposition de la société GYMNOVA pour l'entretien des agrès de gymnastique d'un montant de 5 668 € HT

DECISION N° 141-2024 : portant validation du devis de la société REFLEX -CASEO de réparation au stade Robert Bataille

- De valider la proposition de la Société REFLEX – CASEO pour la réparation au stade Robert Bataille à la suite d'une effraction pour un montant de 2 639.64 € HT

DECISION N° 142-2024 : portant validation du devis pour la location de structures gonflables pour un été à Bernay du 23 juillet au 10 aout à la société JUMP'IN 76

- De valider la proposition de la société JUMP'IN 76 pour la location de structures gonflables pour un été à Bernay du 23 juillet au 10 aout 2024 d'un montant de 3 229.17 € HT

DECISION N°143-2024 : portant validation du devis Lafosse-et-fils

- De valider le devis proposé par la société LAFOSSE ET FILS pour la fabrication des 3 pelles de vanes de l'ouvrage ROE413 de la Médiathèque de la ville de Bernay d'un montant de 7 590€ HT

DECISION N°144-2024 : portant validation d'une convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association " LA PETANQUE DU BOURG LE COMTE"

- De signer la convention de mise à disposition de structures municipales au profit de l'association « LA PETANQUE DU BOURG LE COMTE »
-

DECISION N° 145-2024 : portant validation de l'offre de la société GIFFARD pour la réalisation du lot 4 - génie civil - dans le cadre des travaux du quartier de la gare

- De valider l'offre de la société GIFFARD pour la réalisation du lot 4-génie civil- dans le cadre des travaux du quartier de la gare d'un montant de 296 156 € HT

DECISION N° 146-2024 : portant acquisition de licences sauvegardes serveur

- De valider la proposition de la société SibOuest pour l'acquisition de licences de sauvegardes d'un montant de 8 795.80 € HT

DECISION N° 147-2024 : portant validation du devis de la société EXIM pour la validation de carottage amiante sur voirie de la commune

- De valider la proposition de la société EXIM d'un devis d'un montant de 2 710 € HT

DECISION N° 148-2024 : portant validation du devis de la société TCAP pour opération de réfection et isolation du Multiaccueil

- De valider le devis proposé par la société TCAP, pour la modification hydraulique et le remplacement de radiateurs et de l'entreprise MARAIS pour isolation complète des murs Sud du Multiaccueil

DECISION N° 149-2024 : portant validation du devis de l'entreprise Drouet pour la démolition partielle du stand de tir

- De valider le devis proposé par l'entreprise Drouet pour la démolition partielle du stand de tir pour un montant de 29 350.00 € HT

DECISION N° 151-2024 : portant validation de l'avenant 2 au marché de location et entretien des EPI

- De valider l'avenant N° 2 au marché de location et l'entretien des EPI

DECISION N° 152-2024 : portant validation de l'avenant 1 au marché de maintenance des installations d'éclairage public

- De valider l'avenant 1 au marché d'entretien des installations d'éclairage public 2022-2024 permettant sa prolongation jusqu'au 31 novembre 2024

DECISION N° 153-2024 : portant validation de la convention de remboursement avec Mme BABILAERE

- De valider la convention de remboursement entre la ville de Bernay et Madame BABILAERE d'un montant de 432.00 €

DECISION N° 154-2024 : portant validation du devis de la société ITRON pour l'acquisition de compteur d'eau

- De valider le devis de la société ITRON pour l'acquisition de compteurs d'eau, d'un montant de 3 477.50 € HT

DECISION N° 155-2024 : portant validation du devis de l'association "La cabane" pour des prestations artistiques à destination des enfants de l'école primaire du Bourg le comte

- De valider le devis de l'association « La cabane » pour des prestations artistiques à destination des enfants de l'école primaire du Bourg le comte d'un montant de 4 750.00 € HT

DECISION N° 158-2024 : portant validation du devis de l'entreprise Brico Pro pour l'acquisition de matériel destiné aux services entretien des écoles

- De valider le devis de l'entreprise Brico Pro pour l'acquisition de matériel destiné aux services entretien des écoles d'un montant de 25 449,65 € TTC

DECISION N° 159-2024 : portant validation de devis de la société Fichot pour l'achat de produits d'entretien

- De valider le devis de la société Fichot pour l'achat de produits d'entretien des bâtiments municipaux d'un montant de 4 259,59 € HT
- De valider le devis de la société Fichot pour l'achat de produits d'entretien des bâtiments scolaires d'un montant de 5 789,27 € HT

DECISION N° 162-2024 : portant validation du devis de la société ENEDIS pour des travaux d'électricité dans le cadre de la phase 2 des travaux du quartier de la gare

- D'abroger et de remplacer la décision n°256-2023 en date du 28 décembre 2023 par la présente,
- De valider le devis de la société ENEDIS pour des travaux d'électricité dans le cadre de la phase 2 des travaux du quartier de la gare d'un montant de 10 412,36 € HT

Pour copie certifiée conforme